

COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Séance du 28 mars 2024

Date de la convocation : 21 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RAFFIN, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Jean-Louis RAFFIN, Marie-Christine JUILLET-DORDET, Gérard MOREAU, Géraldine JAMBON, Serge DERUET, Suzanne GAULT, Michèle TROUTOT, Louis TROUTOT, Michel FEILLU, Michel JAMBON, Séverine LE BRETON, Elléméadorine JENOUVRIER, Noémie DEGRUGILLIER.

Représentés : Jean-Marc NAVEAU pouvoir à Séverine LE BRETON, Stéphane MOULIN pouvoir à Géraldine JAMBON, Philippe HERVET pouvoir à Michel JAMBON, Marjorie DARME pouvoir à Marie-Christine JUILLET-DORDET, Coralie BUCHET pouvoir à Jean-Louis RAFFIN.

Non représentée : /

Secrétaire de séance : Elléméadorine JENOUVRIER.

2024/20 TARIFS CIMETIERE A COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

- ✓ **DÉCIDE** de fixer les tarifs des concessions à partir du 1^{ER} avril 2024 comme suit :

CIMETIERE	2023	Proposition 2024
CONCESSION		
Achat & Renouvellement 15 ans	125 €	126 €
Achat & Renouvellement 30 ans	217 €	218 €
Superposition		116 €
Scellement d'urne sur concession	115 €	116 €
Dépôt d'urne dans la concession	119 €	120 €
CASES COLUMBARIUM OU CAVURNES		
Achat 15 ans	522 €	523 €
Renouvellement 15 ans	105 €	106 €
Achat 30 ans	619 €	620 €
Renouvellement 30 ans	198 €	199 €
Dépôt d'une nouvelle urne		120 €

JARDIN DU SOUVENIR		
Dispersion de cendres	110 €	111 €
CAVEAU PROVISOIRE		
15 premiers jours	70 €	71 €
15 jours suivants	125 €	126 €
Jour supplémentaire	10 €	11 €

Fait et délibéré le 28 mars 2024
Pour extrait certifié conforme
Jean-Louis RAFFIN




Maire de Châteauneuf-en-Thymerais